nous avons remarqué MM. les ministres de France, d'Allemagne, d'Autriche, des Pays-Bas, de Roumanie et du Brésil. Le nonce du Pape avait pris place dans le chœur, accompagné de Mgr Rinaldini.

L'archevêque de Malines, Mgr Goossens, assistait pontificalement sous un dais tendu de violet et dressé dans le chœur de l'église. Il avait à ses côtés M. Grietens, secrétaire de l'archevêché, et le chanoine Van Aerschoot.

Explosion de grisou. — On écrit de Carnières, 15 juillet : « Le charbonnage du placard, à Carnières, a été aujourd'hui le théâtre d'un accident qui aurait pu avoir des suites fort graves. Une explosion de grisou s'est produite au fond du puits, vers 7 heures du soir : 3 ouvriers, ont été atteints et sont grièvement brûlés.

Gand. — Le 71e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1868 par la ville de Gand a eu lieu jeudi 15 juillet. Voici les numéros primés : 66,533 remboursable par 10.000 francs. 91,615 — 46462 chacun par 1.000 francs. 123,320 — 162,093 — 20,611 chacun par 500 francs. 127,393 — 6,249 — 97,875 — 3,111 chacun par 500 francs. 127,363 — 6,249 — 97,875 3,111 chacun par 200 francs. Il y a 376 obligations remboursables par 110 francs.

ÉTAT-CIVIL. — **Roubaix.** — **Déclarations de naissances du 16 juillet.** — Emérence Sollaers, rue Jacquart, cour Frère-Bodin. — Charles Mazure, boulevard de Paris, 61. — Julien Robert, rue Jacquart, cour Dhalluin, 14. — Madeleine Delebarre, rue Richard Lenoir. — Germaine Delebecque, rue du Tilleul, 125 — Marie Mestdagh, rue Perrot, 14. — Jean Vansantbergh, rue d'Arcole, cour Charles Joye, 31. — Firmin Gillard, rue de Lannoy. 34 bis. — Rachel Chantry, rue de Mouveaux, cour Vincenzy, 4. — **Déclarations de décès du 16 juillet.** — Victor Moudet, 6 mois, rue des Longues-Haies, 111. — Oscar Moons, 7 mois, rue des Anges, cour Vanneste. — Marie Swinvort, 40 ans, ménagère, rue Archimède, cour Wille, 10. — Alexandre Béghin, 50 ans, emballeur, rue Saint-Antoine, cour Devallée. 2. — Julie Jambon 5 ans, rue Watt, cour Six-Gadenne, 47. — Philomène Six, 9 mois, rue Saint-Laurent, 29. — Polydore Buys, 6 ans, rue du Moulin, cour veuve Mulliez, 4. — Ernest Pasteur, 1 an, rue de la Liberté, 1.

Tourcoing. — **Déclarations de naissances du 16 juillet.** — Gustave Vandercruyse, au Brun Pain. — Jeanne Dervaux, au Blanc-Seau. — Emile Angier, rue Victor Hugo — Eugénie Keuler, rue du Pouilly. **Déclarations de décès du 16 juillet.** — Marie Baursin, 76 ans 4 mois, rue d'Havré. — Eugène Patris, 4 jours, au Blanc-Seau. — Marie Crépelle, 11 mois, au Blanc-Seau. — Marie Verlaille, 1 an 6 mois, pont de Neuville. — Georges Baudwin, 4 mois, au Blanc-Seau. — Gabriel Doutreluigne, 4 mois, sentier du Jambon.

Linselles. — **Déclarations de naissances du 8 au 15 juillet.** — Edouard Delbecq, près la Place. — Maurice Lefebvre, rue de Bousbecque. — Emile Descamps, La Longuecourt. — Marie Pollet, le Triez. — Alphonse Deplanckle, le Blaton. — Félix Dutilleul, rue de la Bassée. — Blanche Delannoy, rue du Curé. — **Mariages.** — Néant. — **Déclarations de décès du 8 au 15 juillet.** — Désiré Vandeputte, 24 ans, cordonnier, la Place. — Jules Vandaille, 39 ans, tisserand, la Vignette. — Désiré Cornard, 42 ans, tisserand, le Belcan. Louis Schepens, 27 ans, chartier, le Blaton.

Neuville-en-Ferrain. — **Déclarations de naissances du 9 au 16 juillet.** — Louise et Valère Lagae, (jumeaux) Durmont. — Marie Wellecomme, Vieille-Motte. — Gustave Cracco, Risquons-Tout. — Marie Dheygève, Vieille-Motte. — Jean-Baptiste Avet, Triez. — **Publications de mariages du 11 juillet.** — Henri Cormorant, 27 ans, tisserand, et Coralie Hurssemans, 25 ans, tisserande. — Henri Debuiquoy, 27 ans, et Florine Catteau, 26 ans, tisserande. — Jean Baptiste Quique, 25 ans, chauffeur, et Zélie Germonprez, 19 ans, soigneuse. — **Mariages.** — Néant. — **Déclarations de décès du 9 au 16 juillet** — Néant.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille BOURGEOIS-MOREL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albert-Joseph BOURGEOIS, teinturier-apprêteur, décédé à Roubaix, le 17 juillet 1886, à l'âge de 62 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée, le dimanche 18 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 19 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le lundi 19, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin, 15.

Les amis et connaissance de la famille VASSEUR-HERBAUT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Ernest Alexandre VASSEUR, décédé à Roubaix, le 15 juillet 1886, à l'âge de 1 an et 8 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels, qui auront lieu le dimanche 18 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Liberté, 1, près du *Cheval Blanc*.

Les amis et connaissances de la famille WILLOT-SCREPEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Pierre-François-Jules WILLOT, décédé à Roubaix, le 17 juillet 1886, à l'âge de 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le lundi 19 courant, à 4 heures, en l'église du Sacré-Cœur à Roubaix — L'assemblée a la maison mortuaire, boulevard de Strasbourg, 6.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 19 juillet 1886, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Dame Leonie ROUSSEL, épouse de M. Alfred HONTSCHOOTE, décédée à Roubaix, le 16 juin 1886, dans sa 22e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 19 juillet 1886 à 9 heures, pour le repos de l'ame de Mademoiselle Thérèse DELCROIX, décédée à Roubaix, le 3 juin 1886, dans sa 31e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 19 juillet 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Mademoiselle Mathilde SALEMIER, décédée à Roubaix, le 14 juillet 1885, dans sa 22e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 20 juillet 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Dame Emilie-Marie VANEENOO, épouse de M. Auguste LEFEVERE, décédée à Roubaix, le 22 juillet 1885, dans sa 45e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Lannoy, le lundi 19 juillet 1886, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Dame Célini BURY, décédée à Lannoy, le 15 juillet 1885, à l'âge de 64 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*

FAITS DIVERS

Une mère dénaturée. — Avant-hier, vers midi, la nommée Marie-Catherine-Coruélie F..., âgée de 33 ans, journalière, veuve V... et épouse de H..., demeurant rue des Prédicateurs, à Anvers, avait chargé sa petite fille, Marie-Anne V... âgée de 7 ans, de lui chercher du céleri. Un instant après l'enfant revint en disant qu'elle n'en avait pas trouvé. En entendant cette réponse la mère lui appliqua un soufflet en pleine figure. La pauvre enfant prit la fuite en pleurant, mais la mère dénaturée la poursuivit et, ne pouvant l'atteindre, jeta vers elle un couteau qu'elle tenait à la main.

Un cri perçant échappa à l'enfant : — « Grâce, ma mère, s'écria-t-elle tout en pleurs, je suis blessée. » En effet, la pauvre victime avait reçu une blessure grave. Le couteau avait pénétré au-dessus du sein gauche et le sang s'échappait à grands flots de la blessure.

A la vue du sang, la mère prit l'enfant dans ses bras et s'enfuit affolée dans la direction de la rue du Couvent, où elle se réfugia dans une chambre inhabitée de la maison n° 98. Sa retraite fut bientôt découverte par la police.

Quand les agents entrèrent pour saisir la coupable, Marie F... était occupée à panser la blessure au moyen de taffetas qu'elle avait été chercher chez un pharmacien du voisinage.

Le docteur qui a examiné la blessure craint que le poumon ne soit atteint et a ordonné le transport immédiat de la victime à l'hôpital. Pendant toute la nuit l'enfant a été entre la vie et mort. Ce matin seulement, son état s'est un peu amélioré. Quant à Marie F..., elle a été arrêtée. Ce drame sanglant a mis en émoi toute la 4e section.

Catastrophe sur la Saône à Lyon. — Hier soir, pendant le feu d'artifice, un épouvantable accident est arrivé sur la Saône, vers neuf heures et demie du soir, entre le pont de Tilsitt et la passerelle Saint-Georges.

Un canot monté par six personnes était au milieu de la rivière, lorsqu'une assez forte vague, soulevée par un bateau-mouche, fit chavirer l'embarcation.

Les secours bien tardifs n'ont permis de sauver que trois personnes. Mme Léonard est morte quelques instants après avoir été retirée de l'eau ; les cadavres des deux autres n'ont pas encore été retrouvés.

Un cadavre qui voyage. — On écrit de Marseille.

« Nous avons à Marseille, depuis quelques jours, un détective fort habile venu de Paris pour rechercher un cadavre arrivant des Indes. C'est tout un roman.

» Il y a un mois environ, mourut à Saingapore un Américain richissisme, M. Georges Kent, originaire de New-York, qui avait gagné une fortune immense dans la culture et l'exportation du poivre. Comme il n'avait pas de famille auprès de lui. Il fit, quelques heures avant de mourir, un testament par lequel il léguait une somme de deux millions à la personne de son entourage qui ramènerait son corps aux Etats-Unis.

» Une domestique de M. George Kent fit embaumer le corps de son maître et remplit ensuite toutes les formalités pour l'embarquer à bord d'un vapeur et le ramener à New-York. Il a été constaté à Singapore, chez le consul des Etats-Unis, que toutes les formalités légales pour l'embarquement des restes mortels de M. Kent avaient été remplies. Mais, depuis, on ne sait pas où est le cadavre ; on ignore sur quel paquebot il a été mis. La famille de M. Kent, les parents éloignés qu'il a à New-York, informés de la clause bizarre de son testament, voudraient retrouver le corps et l'accompagner pour ne pas payer à la domestique la prime de deux millions. Oui, mais où est le cadavre ? Ils ont envoyé à Marseille M. Chanu, qui est venu ici avec des recommandations spéciales de l'ambassade des Etats-Unis.

» Il s'est rendu auprès des directeurs de toutes nos grandes compagnies de navigation avec M. Perfetti, commissaire des ports. On lui a livré tous les connaissements, on a fait ouvrir tous les colis venant des Indes et pouvant contenir un cadavre. Tous les colis rapportés par le *Yang Tsé* des Messageries et par le *Gange* de la Compagnie Péninsulaire ont été examinés ; mais pas le cadavre !! On attend l'*Anadyr* et le *Népaul* qui doivent arriver cette semaine.

» Il est à supposer que la domestique qui accompagne le corps de son maître aura pris, pour aller à New-York, la grande ligne de Hong-Kong à San-Francisco. Le cadavre ne passera pas en Europe et le détective parisien s'en retournera bredouille. »

CHOSES & AUTRES

Cours de géographie de la France par à peu près :

ARRAS
Ah! race d'avocats, pour vous *pas de cas laids...*
MOULINS
Allez votre fille au garçon du *moulin*
CHAMBÉRY
Lâche *en Berry* mouton : il a trouvé *sa voie*
VALENCE
Va lance avec ardeur ton char dans l'hippo*drôme*
ANGOULÊME
A*chats vente*, coupons, Grévy mis *en goût l'olme*.
BOURGES
A *Bourg je* m'arrêtai, mais l'on y vit bien *cher!*
ANNECY
Ote su voix à l'*âne et scie* à l'ours sa griffe.
FOIX
L'art y ai-je clamé repose sur la *foi*.
GRENOBLE
Maigre *noblesse*, hélas! est la pire *misère*.

TRIBUNAUX

L'incendie et le pillage du château et des verreries Baudoux

Dix-sept accusés sont cités à comparoir devant la cour d'assises du Hainaut, pour une série d'attentats qui causèrent en Belgique une si profonde émotion.

L'acte d'accusation rédigé par M. le procureur Janssens, après avoir rappelé les négociations qui étaient pendantes entre l'Union Verrière et M. Baudoux, montre les meneurs en voie d'organiser une campagne contre les fours à bassin, quoique cette innovation n'eût en rien diminué les salaires des souffleurs dont quelques-uns gagnaient jusque 800 fr. par mois.

M. Baudoux eut beau faire des concessions. Les principaux accusés continuèrent à le représenter comme volant, comme exploitant l'ouvrier. Rien ne fut épargné pour exciter à la révolte et au mécontentement. Enfin, les esprits étaient tellement montés, grâce à ces furibondes exclamations, que les 25 et 26 mars, des bandes de grévistes se livrèrent chez Baudoux à des actes d'aveugle dévastation, au mépris de leurs intérêts personnels et uniquement pour satisfaire leur vengeance contre un homme que M. le procureur général représente comme « imbu d'idées larges et démocratiques »

L'acte d'accusation retrace fidèlement l'effrayante œuvre de destruction dont les accusés se sont rendus coupables. Tous les engins de l'usine furent brisés, démontés, mis hors d'usage et quand on eut ainsi entassé des ruines considérables, on estallé jusqu'à sacrifier les livres et les écritures et de ce fouillis informe on fit un immense brasier.

Cela ne devait pas suffire : le château devint à son tour la proie des flammes après avoir été pillé des greniers jusqu'à la cave, où l'on n'a pas retrouvé une bouteille entière, même vide : les émeutiers, après s'être gorgés de vin, ont tout brisé!

Le jury est appelé aujourd'hui à se prononcer sur l'accusation portée à charge de ceux qui ont incendié et détruit, soit en posant des actes matériels, soit en provoquant directement à commettre ces crimes. Parmi les accusés il en est trois, Falleur, Schmidt et Masson, sur lesquels pèse la plus lourde responsabilité, parce qu'il tombent sous le coup d'une de ces dispositions de la loi pénale qui punissent, non seulement ceux qui provoquent soit par des discours, soit par un des autres moyens que le Code punit, à commettre des crimes ou des délits, mais qui atteignent aussi les chefs ou provocateurs des bandes qui ont saccagé ou pillé.

Les coupables de cette catégorie sont presque toujours les plus difficiles à atteindre; après avoir soulevé les pires passions, les provocateurs savent se retrancher prudemment derrière ceux qui agissent et se compromettent.

L'acte d'accusation insiste longuement sur les faits et gestes de Falleur, Schmint et Masson. Il rappelle les propos tenus par les pillards à la vue du feu qui détruisait l'usine : « *Venez voir notre feu d'artifice, cela va faire plaisir à Falleur. Vive Falleur.* » Et Schmidt n'était pas mois violent; il était activement secondé par Masson; on l'entendit même s'écrier : « *Je suis content de voir flamber. Je ne voudrais pas pour 100,000 francs que cela ne soit pas arrivé.*

La part de responsabilité des autres accusés n'est pas moins bien établie. Ils ont mis le feu à l'usine et au château; ils ont, en bande, détruit et dégradé les dépendances de l'une et de l'autre ; ils ont attenté à la liberté du travail.

Ce procès est amené à faire sensation. Ce sera l'une des causes à sensation de cette année 1886 qui, dans l'histoire, portera le nom « d'année rouge ».

Une bande de voleurs

La cour d'assises de la Seine vient de commencer l'examen d'une grosse affaire qui occupera la deuxième session de juillet tout entière — quinze audiences! Il s'agit d'une bande de vingt-trois malfaiteurs auxquels on impute plus de trois cent vingt vols avec effraction et escalade, commis tant à Paris que dans la banlieue. Un des accusés est contumace.

Quinze avocats sont assis au banc de la défense. Trois cent dix témoins seront entendus par la cour. Les détails de l'affaire ne présentent d'ailleurs qu'un assez médiocre intérêt.

Le pourvoi des condamnés de Decazeville

La chambre criminelle de la cour de cassation, présidée par M. Lœw, a rejeté hier le pourvoi des nommés Lescure, Bedel, Blanc, etc., condamnés à diverses peines par arrêt de la cour d'assises de l'Aveyron, le 20 juin dernier, pour meurtre et complicité de meurtre de M. Watrin.

Aucun moyen n'avait été produit à l'appui du pourvoi.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Une adresse au duc d'Aumale

La colonie anglaise de Chantilly a fait parvenir l'adresse suivante au duc d'Aumale :

« A Son Altesse Royale le duc d'Aumale.
» Altesse Royale,
» Nous soussignés, membres de la colonie anglaise de Chantilly, désirons offrir à Votre Altesse Royale, au moment où vous et les autres membres de votre famille royale êtes sur le point de subir probablement le plus triste et le plus cruel traitement qui puisse être infligé à celui qui aime sa demeure et sa patrie, l'expression de notre plus profond respect et de notre sincère sympathie.
» Nous prions le Tout-Puissant de vous accorder des bénédictions pendant votre exil, et nous demandons à celui qui régit et gouverne tous les événements, de vous rendre prochainement votre patrie bien-aimée.
» Chantilly, 14 juillet 1886. »

Placement d'ambassadeurs

Rome, 17 juillet. — M. Cambon est décidément difficile. Après avoir vu son nom écarté par le Sultan, qui ne voulait pas comme ambassadeur à Constantinople du ministre qui a pacifié la Tunisie, dont la conquête n'est pas encore reconnue par la Porte, M. Cambon a été désigné pour succéder à M. Decrais.

Ce choix a trouvé dans la presse italienne qui n'a pas oublié les vues que l'Italie a longtemps nourries sur la Tunisie que M. Cambon personnifie par trop, une si violente opposition, qu'e le cabinet Depretis, consulté par M. de Feycinet, a dû déclarer à ce dernier, par l'entremise du général Menabrea, que M. Cambon ne serait pas *persona grata* à Rome.

Ce serait M. de Mouy, ministre de France à Athènes, qui viendrait à Rome. On dit ici que M. Decrais ne serait plus envoyé à Vienne mais à Berlin, afin de laisser le poste d'ambassadeur en Autriche à M. Cambon, dont ni l'Italie ni la Turquie n'ont voulu, ce qui ne manquera pas de lui faire à Vienne une situation assez délicate.

Un officier tué en duel en Autriche

Vienne (Autriche) 17 juillet. — Un duel au pistolet vient d'avoir lieu ici entre un chef d'escadrons de la garde impériale, très en faveur à la cour, et un simple capitaine du génie, excellent officier.

Les combattants ont échangé trois balles à quinze pas. A la troisième décharge, le capitaine du génie a reçu une balle qui lui a traversé le cœur et a occasionné sa mort presque immédiate.

Le motif de cette fatale rencontre était dû à une altercation aussi futile que courtoise.

Un complot à bord

Shanghaï, 17 juillet. — Le transport chinois *Meefoo*, a été le théâtre d'une scène des plus tragiques.

Ce bâtiment avait embarqué à Fou-Tchéou deux mille soldats licenciés à destination de Han-Checu.

Parmi les passagers se trouvait le neveu du vice-roi de Nankin. Peu après le départ, on constata qu'un vol important avait été commis au préjudice de ce personnage, qui avait une partie de sa fortune à bord.

On fit une enquête et l'on apprit que cent cinquante soldats avaient formé le projet de massacrer les étrangers, d'enlever le bâtiment et de se sauver avec l'argent. Le mandarin qui commandait à bord fit d'abord semblant d'ignorer le complot jusqu'à l'arrivée à Nankin; mais, le *Meefoo* ayant jeté l'ancre devant cette ville, il avisa le vice roi de ce qui se passait, et celui-ci lui envoya un détachement de soldats avec un général.

Le steamer appareilla; dès le départ, le général commença l'enquête et fit procéder à de nombreuses arrestations. Bien qu'ils fussent bien armés, les coupables ne firent aucune résistance; séance tenante et sans autre forme de procès, les principaux d'entre eux furent décapités et leurs corps jetés par dessus bord. D'après les officiers du *Meefoo*, quelques hommes se seraient même précipités dans le fleuve de crainte d'un pareil châtiment. Ils croient que la plupart se sont noyés dans les eaux rapides du fleuve Bleu.

Les élections anglaises

Londres, 17 juillet. — Sur 658 élections connues, les conservateurs ont 315 sièges, les libéraux-unionistes 75, les libéraux-gladstoniens 184 et les parnellistes 84.

La politique irlandaise de M. Gladstone compte donc actuellement 390 adversaires et 268 partisans.

Il ne reste plus que douze élections à connaître; la situation parlementaire est donc dès à présent clairement établie, car les conservateurs ne peuvent pas, même si les douze dernières élections leur sont favorables, avoir la majorité absolue de 336 voix dans la nouvelle Chambre.

Les embarras de la dernière session vont donc recommencer et lord Salisbury, qui va être certainement appelé à former le cabinet après la démission du ministère Gladstone, va se trouver exposé à un échec, aussitôt qu'il saisira le Parlement d'une question de politique générale.

Ses alliés électoraux, les libéraux dissidents. — whigs comme lord Hartington, ou radicaux comme M. Chamberlain, — le soutiendront tant qu'il s'agira de l'Irlande, cause de leur désaccord avec M. Gladstone et de leur coalition avec les tories ; mais aussitôt que le Parlement abordera n'importe quelle autre question, whigs et radicaux voteront avec le gros du parti libéral, et, avec l'appoint des parnellistes, culbuteront le ministère conservateur.

L'agitation électorale à laquelle l'Angleterre vient d'être en proie n'aura donc servi à rien, et sera à recommencer dans six mois au plus.

Les révolutionnaires en Amérique

New-York 17 juillet. — Des dépêches publiées par plusieurs journaux signalent des mouvements révolutionnaires dans le nord du Mexique le long de Rio Grande, surtout dans le Tamaoliban.

Une dépêche de Camargo dit que les révolutionnaires se sont emparés de la ville d'Aquaiequas; cinq citoyens ont été tués. Le parti révolutionnaire prend de l'extension.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

LE DUEL BOULANGER-DE LARCINTY

Paris, 17 juillet. — La rencontre de MM. Boulanger et de Larcinty a eu lieu à Meudon, à 9 heures du matin.

Le ministre, après avoir essuyé le feu de son adversaire, tira en l'air.

M. Boulanger est rentré au ministère à 10 heures 1/2. — (*Havas*).

Voici d'autre part la dépêche que nous recevons de notre correspondant particulier :

Paris, 17 juillet, — Ce matin, à neuf heures, a eu lieu la rencontre de MM. de Larcinty et Boulanger à Meudon. Le ministre ayant formellement refusé l'épée, le duel eut lieu au pistolet et à vingt pas; deux balles furent échangées. M. de Larcinty tira le premier; l'arme de M. Boulanger rata deux fois. La troisième fois il tira en l'air.

Les témoins se sont réunis à une heure pour rédiger le procès-verbal. — BELL.

Voici d'autres dépêches sur ce duel :

Paris, 17. — Le général Boulanger, rentré à Paris, a rendu visite au président de la République ; il est ensuite rentré au ministère, devant lequel stationnait un nombreux public, par qui il a été acclamé.

Un groupe nombreux d'amis stationnait également devant l'hôtel de Larcinty, où le sénateur monarchiste a reçu de chaudes félicitations.

Paris, 17.— Suivant une autre version, M. de Larcinty, après avoir tiré, et voyant que le général Boulanger ne tirait pas, se serait avancé sur lui en disant :

— Pourquoi ne tirez-vous pas à votre tour, général :

Le général Boulanger aurait répondu :

— Vous vous trompez, monsieur le sénateur ; mon pistolet a raté ; mais je ne vous aurais pas fait l'injure de ne pas tirer sur vous.

Une troisième version circule.

D'après cette dernière, M. de Larcinty ayant tiré, le général Boulanger aurait déchargé son pistolet en tirant par terre.

Paris, 17.— A l'issue du conseil des ministres, MM. Aube, ministre de la guerre ; de Freycinet, ministre des affaires étrangères ; Granet, ministre des postes ; Lockroy, ministre du commerce, et Sarrien, ministre de l'intérieur, ont rendu visite au général Boulanger.

L'*Intransigeant* dit que dans la nuit de jeudi à Vendredi le général Boulonger avait adressé au président de la République sa démission de ministre de la guerre.

Il était, dit notre confrère, une heure du matin lorsque le général se retira pour adresser sa lettre de démission à M. Jules Grévy. Il la fit immédiatement porter à l'Elysée, mais elle ne fut remise qu'hier matin vers 7 heures, à M. Grévy.

Le président de la République fut vivement impressionné en apprenant la décision du général Boulanger : « Je n'accepte pas cette démission » ; telle fut la réponse qu'il fit à l'envoyé du ministre de la guerre.

Le général Boulanger, dit-il, n'a été attaqué que parce qu'il était mon représentant. C'est moi que l'on visait. Je tiens donc à ce qu'il garde son poste Il est le porte-épée de mon gouvernement, je ne dois pas accepter sa démission.

Conseil des ministres

Paris, 17. — Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy.

M. de Freycinet a fait signer des décrets nommant MM. de Montebello, ambassadeur à Constantinople ; Decrais, ambassadeur à Vienne, et de Mouy, ambassadeur à Rome.

M. Lockroy a communiqué à ses collègues la liste des décorations du ministère du commerce pour le 14 juillet. M. Sarrien a rendu compte de la situation générale.

Le discours du ministre de la guerre

Paris, 17 juillet. — Le gouvernement a fait placarder nuitamment, à Paris, le discours prononcé à la Chambre des députés par M. le ministre de la guerre, en réponse à l'interpellation relative à l'expulsion du duc d'Aumale.

L'exposition de 1889

Paris, 17 juillet. — Les décrets réglant l'organisation définitive de l'exposition de 1889 paraîtront lundi à l'*Officiel*.

M. Lockroy, ministre du commerce, compte faire commencer les travaux le 1er septembre au plus tard.

En Extrême-Orient. — Les troubles de la province de Bin-Thuan. — Un officier et plusieurs matelots noyés.

Saïgon, 17 juillet. — Une colonne partie de Saïgon pour réprimer les troubles survenues dans la province de Bin-Thuan a débarqué à Phan-ry.

Au moment du débarquement, un officier et quelques matelots sont tombés accidentellement à la mer, et s'y sont noyés.

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 ;

Autoing, Blandain, Celles, Comines, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorslede, Néchin, Neuve Eglise, Taintegnies, Templeuve, Tournai, Warneton, Wervicq, Ypres.

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

TISSAGE-FILATURE ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE

(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE EDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR TISSAGES, FEIGNAGES, FILATURES, ETC.)

Deschamps Frères, mécaniciens-fondeurs, breveté s. g. d. g., 141, Grande-Rue, Roubaix. — Construction de métiers à tisser en tous genres, spécialité de mécaniques armures et extracteurs automatiques. Mouvements et pièces détachées pour tissages. 500

Edouard Defretin, *tourneur en bois*, 15, rue Plutarque, Roubaix. — Ouvrages pour filatures et tissages. Spécialité de blindage de bobinots. — Fabrique spéciale d'étripéines en métal, nouveau genre dépose. 60 0/0 d'économie. 501

Gustave Fournoy, rue Philippe-le-Bon, 34, Roubaix. — Spécialité de collets crapaudines et étuis de dévidoirs, pour filatures, en tous genres. Plates bandes en fer et bronze, pour métiers à filer et autres. Repointage et réparations de broches. 25 ans d'expérience. 502

Manufacture de caisses d'emballage pour les tissus, filatures de cotons et laines, caisses pour chicorée, boites en volige pour bonneterie, parfumerie, amidonnerie, etc., etc. **Elie Desquesnes,** angle des rues de la Gare et Nationale. Ateliers et scierie mécanique, rue Solferino, reliés par téléphone. 503

Corroierie. **Michon Frères,** rue St-André, 7 et 9, Roubaix. — Spécialité de courroies doubles, collées, cousues ou chevillées, pour transmissions. Cuirs en tous genres, croupons, cuirs de chasse, lanières, etc. 504

Construction et réparation de rouleaux d'Emer pour cardes et pour tissages mécaniques. Planchettes, toiles et meules d'émeri pour cardes, toiles à polir pour mécaniciens. Maison fondée en 1850, **Charles Dassonville,** rue de l'Alouette, 20-22, Roubaix.

Tannerie, corroierie, fabrique de taquets. **Clément Dupire, Roubaix,** rue Perrot, 27, usine à vapeur, rue du Duc, 22. — Préparation spéciale brevetée s. g. d. g., permettant d'employer les taquets, sans les mettre en huile, leur donnant plus de résistance et empêchant les taches sur les tissus. Courroies, fouets de chass, lanières. Spécialité de ressorts et de pièces détachées. Cartons pour armures, draps pour encolleuses, benzine, etc., etc. 503

La maison Dutholt et Lefebvre, rue du Luxembourg, offre à MM. les Industriels, des Huiles Minérales russes à graisser, provenant des meilleures fabriques de Bakou, à des prix très réduits. Livraisons faites en fûts d'origine. 524

Fabrique de peignes en tous genres pour lin, laine, coton et soie. Construction de mécaniques armures pour tissages mécaniques. Porte-fil mobile gradué tournant, système breveté s. g. d. g. Fonderie de cuivre. Vente de pointes d'acier. Spécialité de barrettes et peignes hérisson. Réparations en tous genres — **Debrie et Leman,** rue Neuve-de-Roubaix, 150, Tourcoing. 525

Spécialité de métiers à tisser en tous genres, mouvements six et douze boites. Pièces détachées, mécaniques armures, montages de jacquards. **Désiré Honoré,** rue Bernard, 19, Roubaix. 529

Mr BERNARD, Dentiste

Médaille d'or

a l'honneur de prévenir sa clientèle que, pour cause d'agrandissement, son cabinet est transféré **77, rue Nationale Lille,** (maison du Vieux-Chêne). 12067

COUTEAUX

Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne blonde, voire, nacre, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

MAISON

BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc.

Couperets pour échantillons

Réparations et repassage tous les jours.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse Farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, meme en grossesse; diarrhées, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppressions, langueurs, congestions, névralgies, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès. 100.000 cures y compris celles de Mme la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr., soit environ 20 cent. le repas. — Aussi la « *Revalescière chocolatée.* » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. En boites de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre bon de poste.

Dépôts à Roubaix, DESFONTAINE, épicier; MORELLE-BOURGEOIS, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Cie (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris. 12731

COMMERCE

LAINES

Le Havre, 17 juillet, 9 h. 45 matin.

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages 438 balles de La Plata et 333 balles diverses.

Ventes aux enchères et à main ferme : 944 balles de La Plata. Marché haussant.

Stock : 1,396 balles de Buenos-Ayres ; 274 balles de Montevideo ; 507 balles de Rio-Grande ; 667 balles de Russie et 468 balles diverses.

Le steamer *Demerara* vient d'arriver de Smyrne, portant 200 balles de laine de Smyrne.

Le steamer *Uruguay* vient d'arriver de Marseille, portant 135 balles de laine, dont 126 balles d'Australie et 7 balles de Buenos-Ayres.

LE HAVRE, 16 juillet.

Il a été traité 66 balles de laine de Buenos-Ayres en suint, à fr. 155 les 100 kil. ; 37 balles dito, de fr. 165 à 175 et 27 balles de Montevideo en suint.

ANVERS, 16 juillet.

Marché par continuation animé ; prix excessivement fermes. Il a été traité ce jour 628 balles de laines en suint de La Plata.

MARSEILLE, 15 juillet.

On a vendu 500 balles de laine de Perse en suint, à fr. 105 ; 92 balles débris Alger, à fr. 67.50.

BAIGNEUX, 12 juillet.

A notre foire, on a vendu la laine d'agneau 2.70 le kilog.

LONDRES, 16 juillet.

La troisième série des enchères de laines coloniales à Londres, ouverte le 16 juin, s'est terminée ce soir, les catalogues ayant compris : — Sydney 75.727 b. contre 64.466 balles à la série correspondante de 1885 Queensland 11.909 b. contre 12.947